

jusques-ici. Les pièces remarquables qui sont venues à la file, depuis celles que nous avons rapportées, le font voir : En donnant, le mois passé, le Décret de prise de corps rendu par le Parlement le 28. Mars, à neuf heures du soir, contre le Curé de Saint Etienne du Mont, nous omîmes, faute de l'avoir alors, le Discours que Mr. de Maupeou, Premier Président, qui s'étoit rendu à Versailles le 26. du même mois, fit au Roi touchant le refus de Sacremens. En voici les termes.

S I R E ,

*IL est de notre devoir d'écouter, avec respect & soumission, les volontés de Votre Majesté & de les rendre, avec fidélité & exactitude, à votre Parlement assemblé. Nous ne nous en sommes jamais écartés ; & nous nous efforcerons de remplir ce devoir avec la même attention jusqu'au dernier soupir de notre vie : Mais nous serions des Serviteurs infidèles, si nous ne Vous représentions pas avec cette candeur qui est le symbole de la vérité, les suites funestes qu'entraîne nécessairement après soi le dernier refus de Sacremens déferé à votre Parlement.*

*Les circonstances dont il est accompagné, ne justifient que trop ce que nous avons prévu, & ce que nous avons avancé dans les Remontrances que votre Parlement a eu l'honneur de Vous présenter l'année dernière.*

*Le Schisme se manifeste. Il va se produire ouvertement dans toutes les parties de votre Royaume. Et quelle espérance, S I R E , de pouvoir l'éviter, si Vous refusez à votre Parlement la grace qu'il Vous demande depuis si long-tems, de l'appuyer de toute votre autorité pour réprimer ce mal dans son principe. Le Schisme est de toutes les playas la plus grande*  
que